

## HONORAIRES DE L'AGENCE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

### HONORAIRES DE TRANSACTION

**6 % TTC\* - pourcentage appliqué sur le prix de vente hors honoraires**

**\* de 0 à 100 000 € forfait de 6 000 € TTC – de 100 000 à 116 000 € forfait de 7 000 € TTC**

Aucun honoraires et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Honoraires TVA incluse au taux en vigueur de 20%

### HONORAIRES DE LOCATION

**Partage des frais et honoraires de location entre le LOCATAIRE et le bailleur le BAILLEUR**

**Rappel des plafonds des montants de facturation applicables aux locations et relatifs aux honoraires d'agence :** Plafond pour la mise en location du bien (visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail) : - 16 € TTC/m<sup>2</sup> - 20 € TTC/m<sup>2</sup> en zone tendue  
Plafond de pour frais d'état des lieux : 6 € TTC/m<sup>2</sup>

- **Location de locaux vides à usage d'habitation**

<b>CHARGE PROPRIETAIRE</b>	<b>Frais d'état des lieux (TTC)</b>	<b>Frais de constitution dossier / Visites / Signature contrat</b>	<b>Honoraires d'entremise et de négociation</b>
Honoraires	3 € le m <sup>2</sup>	10 € le m <sup>2</sup>	30 €

*Les frais d'entremise et de négociation sont offerts pour tout mandat de gestion*

- **Location de garage, parking et cave ..... 2 mois TTC de loyer (1)**
- **Location d'immeubles à usages commerciaux :..... 30% TTC du loyer annuel HT HC (2)**

### HONORAIRES DE GESTION

- Dans le cadre normal du mandat de gestion : 5.83% HT des encaissements soit 7% TTC (3)
- Entre 3 et 4 lots : 5.5% HT des encaissements 6,60 % TTC (3)
- A partir de 5 lots : 5% HT des encaissements 6% TTC (3)
- Au-delà de 10 lots : Nous consulter
- Pour les mandats de gestion relatifs aux garages : 6.67 % HT des encaissements soit 8% TTC (3)

### HONORAIRES SUPPLEMENTAIRES

**Fourniture des éléments permettant l'établissement des revenus locatifs**

- Un lot : **Inclus** dans les honoraires de gestion
- Deux ou trois lots : 55 € TTC (3)
- Quatre lots et plus : 78 € TTC (3)

Suivi de travaux : Inclus dans les honoraires de gestion

Suivi d'un dossier sinistre : Inclus dans les honoraires de gestion

Lettres de relance et lettres recommandée : Inclus dans les honoraires de gestion

Suivi des impayés et mise à l'huissier : Inclus dans les honoraires de gestion

Présence à une commission de conciliation : Inclus dans les honoraires de gestion

(1) partagé : ½ charge bailleur, ½ charge locataire

(2) Soit 12 % TTC à la charge du bailleur et 18 % TTC à la charge du locataire

(3) A la charge du bailleur